



Fils électrique edf de mon voisin

Par **cricrilolo4**, le **06/01/2008 à 10:17**

Bonjour

Nous sommes en cours de signature pour un terrain qui vient d'être divisé en deux (mon terrain devant et un petite maison derrière). Le problème c'est que le cable de la maison de derriere passe en dessus de mon terrain et pour faire construire il faut le bouger.

Au niveau juridique... savez vous qui doit payer le déplacement de ce fils EDF (nous, l'ancien propriétaire du lot ou le nouveau propriétaire de la maison?)...

Merci pour votre aide